

Demande de saisie immobilère et expulsionde demandé par mes soins

Par anthony51, le 01/02/2010 à 15:09

Bonjour,

j'ai entamé une procédure d'expulsion à l'encontre de mon ex femme suite à l'ordonnance de non conciliation, celle ci occupe toujours l'appartement conjugal, acheté ensemble, cette dite expulsion devrait se faire courant mars, sachant que j'ai reçu une assignation pour la demande de saisie du bien, demandé au tribunal par l'organisme bancaire car je ne peux plus payer les traites depuis longtemps. Sachant que j'ai des biens personnel dans cet appartement, comment puis je les récupérer avant la saisie, sachant que je n'ai pas le droit d'y aller avant l'expulsion de mon ex épouse. A qui puis je demander afin de récupérer mes biens personnels. je vous remercie d'avance

Cordialement

B Piaggi